



## PROCÈS-VERBAL

de la séance du jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016, à la salle de la Maison de Ville à 20h00 heures, sous la présidence de **Mme Brigitte DELUGIN, Présidente.**

Conseillers (ères) présents (tes)	42
Conseillers (ères) excusés (es)	8
Sièges vacants	0
Absents	0
Excusé(e)s : Mmes/MM :	BORLOZ Patrick, DUBOIS Christophe, GLAPPEY André, REY Laurent, SCHWITZGUEBEL Thierry, DE ANGELIS Nicolas, BRÜTSCH Jeannette, LACHAT Alexandre
Absent(e)s :	-
Scrutateurs :	PAGES Valérie, RECHSTEINER Marcel
Secrétaire du Conseil :	PORCHET Michèle

Madame la Présidente : indique que le quorum est atteint, la séance peut débuter. Elle salue les membres du Conseil communal ainsi que ceux de la nouvelle Municipalité, le représentant de la presse et le public.

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Assermentations et démissions
3. a) Procès-verbal de la séance du 23 juin 2016  
b) Procès-verbal de la séance d'assermentation du 28 juin 2016
4. Communications du Bureau
5. Dépôt des préavis suivants :
  - 04/2016 : Autorisation générale de procéder à des acquisitions et à des aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et d'accepter des legs et des donations.
  - 05/2016 : Dépenses imprévisibles et exceptionnelles
  - 06/2016 : Autorisation générale de plaider
  - 07/2016 : Modification du Règlement du Conseil communal
6. Rapport de la Commission sur l'examen du préavis suivant :
  - 03/2016 : Arrêté d'imposition pour l'année 2017
7. Réponse de la Municipalité aux postulats, motions et interpellations du Conseil communal :
  - 10/2016 : Postulat de M. Dylan Karlen « Pour un accueil parascolaire dans l'ancienne caserne du SDIS »
  - 11/2016 : Interpellation de M. Robert Conrad « Le Villeneuve Actualités »
8. Dépôt des Conseillers

9. Communications de la Municipalité

10. Divers

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme la Présidente : annonce que le Bureau a demandé une petite modification de l'ordre du jour, au point 2 :

2. a) Assermentations et démissions

2. b) Nomination de Monsieur Daniel GUEX à la délégation variable EPUDEHL

→ L'ordre du jour ainsi modifié est accepté à l'unanimité.

### 2. ASSERMENTATIONS ET DEMISSIONS

Mme la Présidente : procède à l'assermentation de M. Daniel GUEX, excusé lors de la séance d'assermentation du 28 juin.

Mme la Présidente : indique qu'elle a reçu la démission de M. Léonard STUDER au sein de la délégation variable d'EPUDEHL. Elle ouvre la discussion.

M. Thibaut CORNET, Conseiller communal : présente la candidature de M. Daniel GUEX.

→ M. Daniel GUEX est élu à l'unanimité.

### 3. PROCES-VERBAUX DES SEANCES DES 23 ET 28 JUIN 2016

Mme la Présidente : ouvre la discussion au sujet du procès-verbal du Conseil communal du 23 juin 2016 :

Une correction est demandée en page 6 par M. Marcel YERSIN; celle-ci a été validée par le Bureau. Il faut lire, au milieu de l'intervention de M. Marcel YERSIN : « ..... se priver de CHF 900'000.- .... », et non pas de CHF 100'000.-.

→ Le procès-verbal ainsi modifié est accepté à l'unanimité.

Mme la Présidente : ouvre la discussion au sujet du procès-verbal de la séance d'assermentation du 28 juin 2016. Elle indique, que des corrections ont été apportées à ce document. C'est pourquoi une version non signée a été déposée sur le siège de chacun des Conseillers. La version signée sera prochainement disponible sur le site internet de la Commune pour les Conseillers qui le souhaiteraient. Ce procès-verbal a été considéré comme un document de travail pour les conseillers communaux, la raison pour laquelle il a été distribué.

Mme la Présidente : demande si l'assemblée souhaite une suspension de séance de 5 minutes pour sa relecture, avant de passer à son adoption. La suspension n'est pas demandée.

→ Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

### 4. COMMUNICATIONS DU BUREAU

Mme la Présidente :

1. Remet le traditionnel vitrail à M. Dominique PYTHOUD, président sortant en remerciement de son travail de l'année écoulée. Travail fait dans la bonne humeur, avec flegme et bonhomie.
2. Rappelle la procédure concernant la remise des rapports des Commissions, soit au plus tard le lundi 11h de la semaine précédant le Conseil. Ce délai permet au Bureau de valider ou non les rapports. Il est aussi indispensable pour les secrétariats du Greffe et du Conseil afin d'éditer le matériel transmis aux Conseillers dans les délais légaux.

3. Souhaite que le conseiller qui ne peut assister à une séance de Commission ad hoc se fasse remplacer par un de ses collègues afin de permettre au groupe de travail de réaliser sa tâche plus confortablement.
4. Souhaite également que le Bureau puisse disposer de tous les dépôts au plus tard le mardi soir précédant le Conseil.
5. Indique que M. Robert CONRAD s'est rendu à St Maurice pour la prise de drapeau du bataillon de carabiniers 14.
6. A participé à la fête du 1er août sous un soleil resplendissant. Elle regrette toutefois le peu de spectateurs présents lors des concerts du soir précédant la fête.

## 5. DEPÔT DES PREAVIS SUIVANTS :

**04/2016 : Autorisation générale de procéder à des acquisitions et à des aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et d'accepter des legs et des donations.** (Prochainement disponible sur le site internet [www.villeneuve.ch](http://www.villeneuve.ch)).

Mme la Présidente : ouvre la discussion qui n'est pas demandée.

→ le préavis est confié à la Commission des finances pour traitement.

**05/2016 : Dépenses imprévisibles et exceptionnelles.** (Prochainement disponible sur le site internet).

Mme la Présidente : ouvre la discussion qui n'est pas demandée.

→ le préavis est confié à la Commission des finances pour traitement.

**06/2016 : Autorisation générale de plaider.** (Prochainement disponible sur le site internet).

Mme la Présidente : ouvre la discussion qui n'est pas demandée.

Mme la Présidente : indique que le Bureau a nommé la Commission ad hoc suivante pour le traitement de ce préavis :

<b>Léonard</b>	<b>STUDER</b>	<b>SOC/LES VERTS</b>
Battiste	BRIATICO	PLR
Pascal	FOSCHIA	PLR
Thierry	SCHWITZGUEBEL	UDC
Fatima	DE GOUVEIA	SOC/LES VERTS

M. Léonard STUDER est désigné premier membre de la Commission.

**07/2016 : Modification du Règlement du Conseil communal.** (Prochainement disponible sur le site internet).

Mme la Présidente : ouvre la discussion. Celle-ci n'est pas demandée.

Mme la Présidente : indique que le Bureau a nommé la Commission ad hoc suivante pour le traitement de ce préavis :

<b>Alexandre</b>	<b>PASTORE</b>	<b>UDC</b>
André	BAUMANN	PLR
Nicolas	RIESEN	PLR
Christiane	BALMER BUZZI	SOC/LES VERTS

Robert	CONRAD	SOC/LES VERTS
--------	--------	---------------

M. Alexandre PASTORE est nommé premier membre de la Commission.

**6. RAPPORT DE LA COMMISSION SUR L'EXAMEN DU PREAVIS SUIVANT :**

**03/2016 : arrêté d'imposition pour l'année 2017 :**

M. Gilbert DE CRISTOFARO, rapporteur de la Commission des finances : procède à la lecture de son document. Celui-ci sera prochainement disponible sur le site internet de la Commune.

Mme la Présidente : ouvre la discussion sur les conclusions du rapport qui proposent le maintien du taux d'imposition actuel, soit 69%.

M. Pierre GUIGNARD, Conseiller communal : souhaite vérifier si les investissements tels que classifiés précédemment par la Municipalité sont toujours d'actualité, soit : dépenses indispensables, nécessaires et souhaitables.

M. Michel OGUEY, Municipal : lui répond que les catégories sont respectées. En ce qui concerne les dépenses souhaitables, la Municipalité – dans sa gestion prudente – s'assure qu'elles soient diluables dans le temps.

Mme la Présidente : invite l'assemblée à passer au vote.

→ Le rapport est accepté à la grande majorité moins 4 abstentions. Le taux d'imposition est maintenu à 69%.

**7. REPONSE DE LA MUNICIPALITE AUX POSTULATS, MOTIONS ET INTERPELLATIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

**10/2016 : Postulat de M. Dylan KARLEN « Pour un accueil parascolaire dans l'ancienne caserne SDIS ».** Le document est disponible dans son intégralité sur le site internet de la Commune.

Dans ses conclusions, la Municipalité propose d'aménager les anciens locaux de la caserne du SDIS comme suit :

1. Un centre de loisirs et d'animation jouxtant le bureau du travailleur social de proximité (TSP), dans les deux anciens garages (partie avant)
2. Un lieu d'accueil parents-enfants dans la partie « cuisine » (partie arrière).

Mme la Présidente : inque que le Bureau a nommé la Commission ad hoc suivante :

Elisabeth	BASTIDE	SOC/LES VERTS
Edouard	BERTHOLET	PLR
<b>Patrick</b>	<b>BURGIN</b>	<b>PLR</b>
Kevin	GRANGIER	UDC
Valérie	PAGES	SOC/LES VERTS

M. Patrick BURGIN est nommé premier membre de la Commission.

Mme Corinne INGOLD, Syndique : rappelle que la Commission doit travailler sur les 2 dépôts et les lier dans les conclusions de son rapport.

**11/2016 : Interpellation de M. CONRAD Robert « Le Villeneuve Actualités ».** Le document est disponible dans son intégralité sur le site internet de la Commune.

En synthèse la Municipalité souhaite élaborer un nouveau concept global de communication, concernant toutes les formes de médias dans le but de :

1. Améliorer la communication municipale
2. Faciliter la communication institutionnelle
3. Augmenter la visibilité de la Commune et de l'action municipale
4. Démultiplier la diffusion de l'information

M. Robert CONRAD, dépositaire de l'interpellation : s'adresse à la Municipalité « *Je suis très fier d'habiter dans une commune qui va faire – encore – mieux pour sa communication. Je suis sûr qu'ainsi, va se renforcer l'image positive de Villeneuve. Je remercie donc la Municipalité pour sa réponse* ».

## 8. DEPÔT DES CONSEILLERS

Mme Marie–Claude PELLET, dépose une motion au nom du groupe PLR : « **Commissions permanentes, Commissions thématiques, quelles sont leurs compétences ?** » Ce dépôt peut être consulté sur le site internet de la Commune.

→ le renvoi à une Commission est rejeté.

→ la motion est renvoyée à la Municipalité par une large majorité moins 2 abstentions.

M. Nicolas RIESEN, dépose l'interpellation : « **Prolongation de la ligne VMCV Vevey-Villeneuve jusqu'à Rennaz** ». Ce dépôt peut être consulté sur le site internet de la Commune.

→ l'interpellation est renvoyée à la Municipalité.

M. Thibaut CORNET, dépose l'interpellation « **La pataugeoire de la piscine de Villeneuve doit-elle être mise en conformité ?** » Cette interpellation peut être téléchargée sur le site internet communal.

→ l'interpellation est renvoyée à la Municipalité.

M. Léonard STUDER, dépose l'interpellation suivante : « **Quels critères pour autoriser les rassemblements dans l'espace public ?** ». L'interpellation peut être téléchargée sur le site internet communal.

M. Kevin GRANGIER, Conseiller communal : son parti ayant été cité dans ce dépôt, il prend la parole et rétorque en tant qu'initiateur de la manifestation : il indique que l'assemblée des délégués suisses se tenait dans un endroit fermé, que les personnes étaient convoquées, donc identifiées. Il n'était dès lors pas possible que d'autres personnes soient mêlées à cette manifestation contre leur gré.

M. Léonard STUDER, interpellateur : reprend la parole et lui dit qu'il le félicite pour son organisation de l'assemblée des délégués UDC qui s'est déroulée le 31 octobre 2015.

## 9. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Mme Corinne INGOLD, Syndique :

1. « *Personnel communal : notre géomaticien M. Ludovic Sherif a présenté sa démission pour le 30 septembre prochain. Nous sommes actuellement en train d'étudier les dossiers des candidats intéressés par ce poste à 100 %. La Municipalité a également enregistré la démission de Madame Ana Lamartino, secrétaire au Bureau technique à 50 %, effective au 31 août dernier. Elle a été remplacée par Mme Sylvie Saugy, secrétaire d'administration à 50 %, qui a commencé au BT ce jour, le 1er septembre 2016. Il y a également du changement à la police administrative, puisque Madame Angélique Perruchoud,*

a quitté son poste au 31 août 2016. Sa remplaçante, Madame Jessica Wisler, Assistante de sécurité publique (ASP), a commencé aujourd'hui le 1er septembre. Alors que Mme Perruchoud travaillait à 50 %, Sa remplaçante a été engagée à 100 %, nous permettant ainsi d'avoir 1 ASP au bureau et 2 ASP à l'extérieur, qui n'est pas de trop, avec des tâches qui leur incombent qui se multiplient ( nombre de manifestations en hausse, présence sur le terrain de plus en plus demandée, contrôle accru des stationnements ( demande du Conseil ), contrôle accru autour des moloks, nouvelles tâches administratives ( loi sur les chiens ), etc... La Municipalité souhaite exprimer ses plus vifs remerciements aux 3 démissionnaires qui ont été très appréciés dans leur travail, aussi bien par les membres de l'Exécutif que par leurs collègues. Quant aux 2 nouvelles recrues, nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre Commune et formulons tous nos vœux pour un travail plein de satisfactions.

2. *Piscine : j'ai le plaisir de vous annoncer, qu'au vu des conditions météo, la piscine estera ouverte une semaine supplémentaire, soit jusqu'au dimanche 11.09. avec un horaire réduit (11h-19h) et entrée libre les lundi, mardi, jeudi et vendredi ».*

M. Dylan KARLEN, Municipal :

1. *« Des gitans se sont installés sans autorisation le dimanche 3 juillet 2016 dans l'enceinte de l'ancien Fun Planet. Ils ont évacué les lieux le jeudi 7 juillet 2016. La Municipalité s'est entretenue avec la gérance de la propriété pour demander l'évacuation des déchets qui jonchent l'ensemble de la parcelle et le balisage du périmètre avec une barrière, afin de dissuader tout hôte indésirable voulant s'établir dans cette propriété. Une barrière a été installée cette semaine sur le périmètre et nous attendons l'évacuation des déchets sous peu.*
2. *Circulation : Suite à plusieurs courriers provenant des habitants du quartier, des mesures de ralentissement à la Route du Pont-Noir ont été prises par un marquage au sol, appliqué à titre d'essai. De même, des petits ralentisseurs seront installés à titre d'essai dans la Rue des Fortifications d'ici fin septembre.*
3. *Zone industrielle : La Municipalité a reçu les premiers résultats de l'étude URB-8 pour la requalification de la Zone industrielle et commerciale. La Commission d'urbanisme va être convoquée durant le mois de septembre pour se prononcer sur les propositions de mesures.*
4. *PDL Gare : Les études complémentaires acceptées par le Conseil communal il y a quelques mois vont démarrer durant le mois de septembre. Cela concerne les études sur la mobilité, le stationnement et le logement. L'étude sur la revitalisation du bourg, moins urgente, ne pourra en revanche commencer qu'à partir du mois de janvier 2017, pour des questions de disponibilité du mandataire ».*

Mme Annik MORIER-GENOUD, Municipale :

1. *« Suite à des renseignements pris pour le subventionnement de la reconstruction de la fosse à purin de Raffevex, notre garde forestier a saisi l'opportunité pour faire une demande de subventionnement rétroactive aux « Améliorations foncières » pour la réalisation de la fosse à purin du Chalet de Chaude en 2012 et dont le préavis a été clos l'année passée. Celle-ci nous a été accordée : Frs 25'000.- viennent d'être versés à la bourse communale pour cet ouvrage.*
2. *Et pour rester dans les hauts, sachez que les travaux de reconstruction du grenier de Raffevex sont en bonne voie, le chalet sera opérationnel pour la prochaine montée à l'alpage de la famille Yersin. L'inauguration se fera donc avec vous, au printemps 2017, lors de l'ouverture de la route, et avant que les vaches n'investissent les lieux.*
3. *Un grand travail d'entretien d'un sentier touristique phare sur notre Commune, le Sonchoux- Rocher de Naye, est en train d'être réalisé sous l'égide du Parc naturel régional Gruyère Pays d'Enhaut. Plusieurs partenaires, dont les communes de Villeneuve et Veytaux avec leur équipe forestière intercommunale, la DGE section biodiversité, l'amodiatraire des alpages de Sonchoux et des Rochers de Naye ainsi que le Parc naturel régional, ont mis des moyens financiers et du personnel à disposition pour couper les arbres dangereux, sécuriser le sentier, refaire les barrières, consolider les murs de soutè-*

nement et mettre en place des panneaux didactiques. Le sentier n'a pas dû être fermé aux randonneurs et les travaux qui ont été devisés à 140'000 Frs, seront terminés début octobre.

4. Avec le changement de législature, la commission intercommunale de la Taxe de la Riviera et de Villeneuve, a elle aussi saisie l'opportunité de voir sa composition renouvelée. J'ai donc le plaisir de vous annoncer, Mesdames, Messieurs, que Villeneuve a demandé et – enfin - obtenu a siéger au sein de cette Commission, pour les 5 prochaines années.
5. Et pour terminer, Mesdames, Messieurs, sachez que la Municipalité de Villeneuve a décidé de réaliser une étude concernant le développement touristique de Villeneuve. Sur proposition de la commission tourisme, elle a choisi de collaborer avec la société Experientiel Sàrl, active dans plusieurs destinations suisses et spécialisée dans l'amélioration de l'expérience client, notamment dans le tourisme. Une vingtaine de personnes de par leur fonction, de près ou de loin, concerné(e) et/ou intéressé(e) par l'activité et la mise en scène touristique de Villeneuve, seront invitées à participer à un atelier de travail pour une analyse de fond du positionnement et de l'attractivité touristique de notre Commune ».

## 10. DIVERS

Mme Elisabeth BASTIDE, Conseillère communale : se réfère à la plage des Marines qui connaît une grande affluence durant l'été et en particulier pendant les week-ends. Elle a constaté que les poubelles débordent, ce qui n'est pas très accueillant pour les utilisateurs. Elle demande s'il est possible que la voirie puisse débarrasser plus régulièrement durant la belle saison et en particulier les samedis et dimanches. Elle suggère aussi, d'installer sur le site, des poubelles qui permettraient de trier et recycler le verre, le PET et l'aluminium. Cela s'inscrirait dans les actions mises en place par la Municipalité pour le tri des déchets.

M. Dominique PYTHOUD, Municipal : lui répond que la proposition sera étudiée mais rappelle que la voirie est très sollicitée durant l'été et en particulier les samedis et dimanches.

M. Marcel YERSIN, Conseiller communal : remercie la Municipalité qui a décidé d'améliorer sa communication et l'information à la population au sens large du terme. Il demande s'il est possible d'avoir des nouvelles en ce qui concerne les travaux interrompus dans le quartier de l'entrée nord de Villeneuve.

Mme Corinne INGOLD, Municipale : lui répond qu'en ce qui concerne l'Omnia, la situation est assez figée car le propriétaire fait la sourde oreille. Elle en vient aux travaux sur la terrasse du restaurant du Quai : les travaux ont été momentanément stoppés pour laisser sécher la dalle. Elle pense qu'au vu des températures, celle-ci doit être maintenant accessible ! Elle regrette que la terrasse n'ait pas pu être exploitée durant cet été.

Mme la Présidente : invite à poursuivre la discussion, mais elle n'est plus demandée. Elle convie l'assemblée à partager le verre de l'amitié dans la salle des Pas Perdus.

Fin de la séance : 21h00

Villeneuve, le 27.09.2016

LE  
CONSEIL COMMUNAL  
DE VILLENEUVE

La Présidente :



Brigitte DELUGIN



La Secrétaire :



Michèle PORCHET